

Architectes : 10 projets de résidences d'architectes en France



© 2017 Les Echos Publishing

Dans le cadre d'un partenariat signé entre le Réseau des maisons de l'architecture, la Caisse des dépôts, le ministère de la Culture et le Conseil national de l'Ordre des architectes, 10 résidences d'architectes seront portées en France en 2018. Pour rappel, « la résidence d'architectes est un projet culturel créant les conditions d'une rencontre entre un architecte mandataire accompagné d'un ou de plusieurs autres professionnels, et des populations, des élus, des habitants, des acteurs locaux, sur un territoire ou dans un contexte donnés ». Pendant plusieurs semaines, l'architecte et son binôme (un autre professionnel dont la spécialité dépend de la résidence choisie) vont vivre et travailler dans la résidence afin de s'immerger dans son environnement. À l'issue de cette période, les résultats de leurs observations et de leurs échanges avec les personnes qui les auront accueillis seront formalisés et rendus publics. « Le travail en résidence est une occasion inouïe dans un parcours professionnel de se questionner, d'expérimenter, de mobiliser ses connaissances et de les organiser de façon à les partager avec ceux qui n'en ont qu'une perception lointaine », estime Dominique Tessier, le Président du Réseau des maisons de l'architecture.

Jusqu'au 10 janvier

Les 10 résidences sont réparties sur l'ensemble du territoire national. Certaines sont dans des grandes villes (Nantes, Grenoble...), d'autres dans des zones rurales (Salviac, Valdallière...). Les architectes et leur binôme peuvent encore adresser leur candidature aux résidences qui les intéressent (2 maximum) jusqu'au mercredi 10 janvier 2018. Les dossiers d'inscription et le descriptif des différentes résidences sont téléchargeables sur le [site du Conseil national de l'Ordre des architectes](#).

© 2017 Les Echos Publishing